

CONDITIONS GÉNÉRALES

Jeu Concours – Soirée Graffiti du 18.09.2026

Article 1. Généralités

Ces termes et conditions (les « **Conditions** ») régissent les termes et conditions du concours (le « **Concours** »). Les présentes Conditions sont disponibles pendant la durée du Concours sur le site www.vosvoyages.ch (le « **Site du Concours** »). Le champ d'application exclusif des présentes Conditions s'applique à l'organisation du concours en Suisse (le « **Lieu du Concours** »).

Le Concours est uniquement ouvert aux personnes physiques âgées de 18 ans ou plus et remplissant les autres conditions énoncées dans les présentes Conditions (le « **Participant** »)

En participant au Concours, le Participant exprimera son consentement à l'acceptation des présentes Conditions. Le Participant gagnant reconnaît que le prix fournit lors du Concours en vertu des présentes Conditions est un cadeau et le Participant gagnant n'a donc aucun droit contre l'Organisateur en ce qui concerne toute performance défectueuse par rapport au prix.

La participation au Concours est gratuite, sans obligation d'achat.

Article 2. Organismes du Concours

Les Organismes du Concours sont :

VOS VOYAGES By Culture Air Travel, Avenue de Champel 8C – 1211 Genève 12

Emirates, Rue du Rhône 8, 1204 Genève

Article 3. Durée du concours

Le Concours commence le vendredi 18 septembre 2026 et se termine le lundi 21 septembre 2026.

Article 4. Modalités de participation

Le Concours est un jeu sans obligation d'achat.

Toutes les personnes physiques majeures (c'est-à-dire âgées de 18 ans et plus) sont autorisées à participer au concours, à l'exception du personnel et de tout partenaire impliqué dans l'organisation du concours.

Le Participant ne peut participer qu'une seule fois au Concours en scannant le QRCode renvoyant au site du Concours.

Les Participants peuvent participer au Concours en remplissant le formulaire d'inscription sur le Site du Concours. Également toute participation sera retenue si le participant est en accord et coche les cases concernant les conditions générales, la Politique de confidentialité ainsi que l'inscription et la réception de la newsletter.

Article 5 . Données personnelles

Les données personnelles suivantes sont demandées à chaque participant afin de pouvoir participer valablement au Concours :

- Nom et Prénom
- Adresse e-mail

Les données personnelles des participants pourront être utilisées par les Organisateurs à des fins commerciales (envoi de newsletter et offres). Aucune donnée ne sera transmise à des tiers personnes.

Article 6. Participants éligibles

Seule une personne majeure et membre de l'organisme Graffiti peut être Participante.

Article 7. Sélection du gagnant

A la fin de la Période du Concours, les Organisateurs procéderont au tirage au sort en ligne du gagnant. Le gagnant sera sélectionné parmi tous les participants éligibles ayant participé au concours.

Le gagnant sera contacté par e-mail afin d'obtenir toutes les informations nécessaires à la remise du Prix.

VOS VOYAGES By Culture Air Travel tentera de contacter le Gagnant à deux reprises. Dans le cas où les Organisateurs ne parviennent pas à contacter le Gagnant à deux reprises et que le Gagnant ne se manifeste pas dans les 7 jours suivant le tirage au sort, le Gagnant perdra le prix et une personne suivante pourra être tirée au sort parmi les Gagnants Suppléants à la place du Gagnant.

Article 8. Les Prix

Les prix suivants (les « **Prix** ») peuvent être gagnés dans le cadre du Concours :

- **1 bon de CHF 200.-**, à valoir sur l'achat d'un billet d'avion Emirates en classe Business au sein de l'agence VOS VOYAGES.
- **50 bons de CHF 100.-** à valoir sur l'achat d'un billet d'avion Emirates en classe Eco au sein de l'agence VOS VOYAGES.
- **10 bons de CHF 100.-** à valoir sur l'achat d'un billet d'avion Emirates en classe Premium au sein de l'agence VOS VOYAGES.
- **6 bouteilles de champagne Deutz**
- **2 maquettes d'avion Emirates**
- **1 sac à dos Emirates**
- **3 sacs "Tote Bag" Emirates**

Ces prix ne peuvent être échangés contre de l'argent ni réclamés contre un autre prix que celui spécifié par les Organismes.

Article 9. Responsabilité des Participants

En participant au Concours, le Participant déclare et garantit à l'Organisateur que sa candidature ne portera pas atteinte aux présentes Conditions, aux droits et intérêts légitimes de tiers et ne causera à l'Organisateur ou à toute autre personne aucun dommage ou perte morale ou enrichissement sans cause, en particulier, aucune réclamation financière de tiers ne sera formulée contre l'Organisateur et, dans le cas

Article 10. Communication

Le Gagnant du prix accorde aux Organismes la permission d'utiliser son nom et/ou son image (par photographie) dans le cadre de toute communication par les Organismes sur les réseaux sociaux.

Article 11. Autres

En participant au Concours, le Participant accepte les présentes Conditions et s'engage à les respecter intégralement.